



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 23 juin 2020
Date de publication : 07 juillet 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.29.06.53

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Monsieur Abdallah BENBIY et à Madame Élise DUGOIS - Lotissement « La Faulx »

Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

En janvier 2014, la Ville de Dole a été autorisée à lotir un terrain d'environ 23000 m² qu'elle avait acquis un an auparavant au lieu-dit « la Faulx ». Les travaux d'aménagement de cette opération ont été achevés il y a environ quatre ans, situation qui a conduit à la mise sur le marché de dix-huit lots à bâtir.

En mars 2016, le Conseil Municipal a arrêté le prix de vente à 71 €/m² hors taxe, la T.V.A. sur la marge étant de 10,71 €/m². A ce jour, il reste quatre lots de disponible.

Par délibération n° 16.12.12.166 du 12 décembre 2016, le Conseil Municipal avait validé la vente du lot n°2. Suite à l'annulation de la réservation par les acquéreurs, ce lot est aujourd'hui de nouveau disponible à la vente.

Début mars 2020, Monsieur Abdallah BENBIY et Madame Élise DUGOIS ont manifesté leur intérêt pour l'un des lots restant.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Monsieur Abdallah BENBIY et à Madame Élise DUGOIS demeurant à DOLE(39100), 126B avenue Eisenhower, du lot n° 2 du lotissement communal« la Faulx », à savoir la parcelle cadastrée section AN n° 505 d'une contenance de 7a 89ca, sise 4 rue Anne Frank,

- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 56 019 € hors taxe, majoré de la TVA sur la marge d'un montant de 8450,19€, soit la somme de 64 469,19 € TTC,
- **REQUIERT** de l'acquéreur la signature d'un compromis de vente au plus tard le 30 octobre 2020 soumis aux conditions suspensives suivantes :
 - obtention par l'acheteur d'un éventuel crédit auprès de tout établissement prêteur de son choix,
 - détention d'un permis de construire une maison individuelle purgé de tout recours,
- **PREND ACTE** que l'acquéreur s'engage à signer l'acte de vente après obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 1^{er} mars 2021délai au-delà duquel la Collectivité serait libérée de tout engagement,
- **PRÉCISE** qu'à titre de clause pénale, l'acquéreur sera redevable à la Ville d'une indemnité égale à 10 % du prix de vente s'il ne peut régulariser la vente malgré la réalisation des conditions suspensives,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Protège et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Monsieur BENBIY et Madame DUGOIS-126 b avenue Eisenhower-39100 DOLE
Maitre Victor VANDEL-Notaire Associé-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

Fait à Dole, le 29 juin 2020
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



Cession de terrain Lotissement communal « La Faulx » »



Cession de terrain à Monsieur Abdallah BENBITY et
à Madame Elise DUGOIS



Superficie de la parcelle à céder : 789 m²
Prix : 64 469,19 € TTC

